

GALERIES
MAMAN
LOUISE
MEUBLES
CADRAUX pour FÊTES
Chaises-longues. - Glacés
LITÈRES - MATELAS
Immense choix. Bas prix
179, Rue de Lannoy, et
98, Colé rue Saint-Jean
(Tél. 27-47)

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 80.00
France et Belgique.....	3 mois, 28.00; 6 mois, 48.00; 1 an, 90.00
Etranger : Tarif A.....	35.00; 60.00; 100.00
Tarif B.....	30.00; 50.00; 80.00

ANNONCES
REDACTION.....

ROUBAIX.....	33 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6.
TOURCOING.....	5, rue Courba, 75097.
LILLE.....	2, rue Faidherbe, 74, 87.07.
PARIS.....	13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.

Grande Vente
DE
SOLOES
DE FIN D'ANNÉE
AUX
CHAUSSURES DOLLY
20, rue de Lannoy
ROUBAIX
RABAIS
considérables

LES ASSURANCES SOCIALES

**M. LOUCHEUR
reçoit une déléation
du Consortium
de l'industrie textile
de Roubaix - Tourcoing**

Comme nous l'annonçons hier, une déléation du Consortium de l'Industrie Textile de Roubaix-Tourcoing a été reçue, jeudi après-midi, par M. Loucheur, ministre du Travail.

Elle était composée de MM. Joseph Wibaux, président; Désiré Ley, administrateur-délégué; Edouard Resson, Firmin Dubar et Louis Tiberghien, administrateurs.

Cette déléation était allée s'expliquer sur une proposition faite à M. le Ministre du Travail et tendant à obtenir l'autorisation pour le Consortium d'appliquer, pendant un certain temps et par ses propres moyens, les diverses modalités prévues par la loi sur les Assurances sociales.

A l'issue de cette entrevue, qui a duré plus d'une heure et demie, les délégués ont déclaré que M. Loucheur avait émis avec la plus grande bienveillance leur exposé et qu'il se réservait d'étudier les suggestions qui lui étaient soumises avant de faire connaître ses conclusions.

De son côté, M. Loucheur a fait à un rédacteur de l'Agence Havas les déclarations suivantes:

« Je ne suis pas d'accord sur tous les termes de la proposition qui vient de m'être formulée. J'ai demandé des explications sur le système que venait de m'exposer le Consortium, et, notamment, je leur ai demandé comment, avec un versement de quatre pour cent, ils pensaient obtenir des résultats auxquels les estimations nous ont prouvé que nous ne pouvions arriver qu'avec huit pour cent.

« La conversation que je viens d'avoir a porté sur deux points: l'assurance-retraite et l'assurance-maladie.

« En ce qui concerne les retraites, il ne peut y avoir de doute sur le chiffre nécessaire à leur réalisation. Le Consortium envisage un système basé sur le principe de la répartition annuelle qui excite le système de la capitalisation prévue par la loi. J'ai demandé également aux délégués s'ils appuyaient leurs suggestions sur des valeurs actuelles et je leur ai montré que, si pendant les premières années, leur conception présentait un certain avantage, elle deviendrait négative suite très onéreuse, pour arriver, dans une vingtaine d'années, à peser très lourdement sur l'industrie.

« Pour l'assurance-maladie, à ajouter au ministre, le Consortium croit qu'un gérant au même la caisse patronale, lui diminuera les frais de gestion; mais j'ai fait remarquer que dans le recitificatif de la loi actuellement en instance devant le Sénat, on arrive à un résultat analogue de prospérité, puisque la gestion était laissée aux sociétés de secours mutuels et que les économies faites par celles-ci leur appartenaient. Elles ont même le droit d'employer les trois-quarts des économies réalisées à la diminution des cotisations de leurs membres.

« D'autre part, le Consortium envisage que tous ses ouvriers soient inscrits d'office à la Caisse générale patronale. Nous avons également discuté sur ce point, car cette modalité est en contradiction formelle avec le système fondamental de la loi qui, tout au contraire, laisse l'assujéti libre de choisir la caisse à laquelle il veut cotiser. J'ai d'ailleurs demandé aux délégués de me faire parvenir les statuts de la Caisse des retraites déjà existante dans leur industrie, afin de leur indiquer les modifications qui devaient y être apportées pour fonctionner en harmonie avec la loi.

« En résumé, a-t-il en terminant M. Loucheur, cet échange de vues a été très cordial et même utile et fort intéressant sur certains points. La déléation s'est montrée entièrement disposée à aider de tout son pouvoir à l'application de la loi. Quant à moi, j'estime qu'ils m'ont apporté des choses intéressantes à étudier et qu'il faut retenu; mais, étant donné toute l'importance de la question, il ne m'est pas possible de me prononcer avant d'avoir étudié toutes ces suggestions, de façon approfondie.

« J'ai d'ailleurs reçu dans la journée, de nombreux télégrammes émanant d'organisations syndicales patronales et ouvrières, dont le point de vue est différent de celui que vient de me soumettre les délégués du Consortium de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing.

« Nous publierons demain le point de vue du Consortium de l'Industrie Textile de Roubaix-Tourcoing.

LES CONCIERGES PARISIENNES



(Photo H. Masuel.)
M^{me} MERCIER
âgée de 93 ans et dix mois
est la doyenne des concierges parisiennes.

BILLET PARISIEN

**La Chambre
va se prononcer**

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 26 DÉCEMBRE (MINUIT).

M. Briand a répondu cet après-midi aux adversaires de sa politique. Il a défendu les traités de Locarno, dont l'origine, a-t-il dit, doit être cherchée, non dans la Conférence de Cannes et les conversations franco-britanniques. Il a défendu également le plan Young. Ce plan implique l'évacuation de la Rhénanie, mais l'évacuation de la troisième zone n'est pas commencée. A la Chambre de dire si elle accepte le plan Young avec ses conséquences, M. Tardieu, qui avait pris la parole dans la matinée, a également manifesté le désir de provoquer un scrutin par lequel la Chambre dirait si elle accorde sa confiance aux négociateurs français à La Haye, Londres et Genève.

L'annonce de ce scrutin, destiné à éclaircir la situation parlementaire, a été accueillie favorablement par tout le monde. Parisiens et adversaires du plan Young se sont mis d'accord pour approuver sur ce point les intentions du Gouvernement, qui veut se rendre aux conférences internationales sans laisser derrière lui une atmosphère de bataille. Il ne peut défendre avec toute l'énergie désirable les droits et les intérêts de la France que s'il est soutenu par une majorité clairement définie. Cette majorité, MM. Tardieu et Briand veulent l'avoir... ou s'en aller.

Comment la Chambre pourra-t-elle voter dans un débat budgétaire? M. Briand l'a indiqué. Les adversaires du plan Young et plus généralement de la politique étrangère du Gouvernement, ont la faculté de demander le renvoi du chapitre 1^{er} du budget des Affaires étrangères à la Commission. C'est probablement sur ce renvoi, contre lequel le Cabinet posera tout naturellement la question de confiance, que s'engagera la bataille décisive entre locarniens et anticarniens.

Des indications recueillies à la Chambre, tant au cours de la séance publique que dans les couloirs, il semble résulter que le Gouvernement n'est pas sérieusement menacé. Les éloges décernés ce matin à M. Briand par M. Edouard Herriot, venant après les discours relativement modérés des chefs radicaux-socialistes, font pressager, sinon un vote de confiance, du moins l'abstention de la plupart des membres de l'opposition. R...

LETTRE DE BRUXELLES

**Le roman de l'attentat
contre la famille royale**

(De notre correspondant particulier)

BRUXELLES, 26 décembre 1929

Que penser des révélations lancées par un journal de Bruxelles et démenties officiellement au sujet d'un attentat qui aurait été préparé contre la famille royale belge, au cours de son voyage à Rome, pour le mariage de la princesse Marie-José avec le prince Humbert? Il est bien difficile de se faire une idée.

Le journal informateur maintient ses déclarations. Ces dernières marquent cependant un point: le reportage contourné a voulu être trop sensationnel; il a été théâtral. En Belgique, les coups de théâtre souillent toujours de la suspicion. En fait, que l'idée de faire sauter le train royal belge aux environs de Milan, soit venue à deux ou trois fous criminels, la chose n'est pas impossible. Il ne faut qu'un bandit pour commettre un raptus et l'attentat, à Bruxelles, contre le prince Humbert, prouve que des pensées de meurtre hantent des cerveaux maladeurs. La nouvelle lancée peut donc être vraisemblable. Elle incitera la justice à prendre toutes les mesures utiles de protection; vaillât tout.

Que, de plus, certains ministres aient reçu des lettres de menaces de mort, c'est encore plus vraisemblable. Qui donc a-t-il jamais reçu, dans le monde officiel? Les journalistes eux-mêmes en reçoivent. Personne ne s'en émeut. On prévient, plus ou moins la police, et chacun continue à faire au mieux, son métier.

Mais ce qui est plus grave, parce qu'il touche du doigt une réalité de plus en plus dangereuse, c'est que la Belgique est considérée par les communistes du monde entier, comme étant le refuge le plus accueillant des émigrés politiques de tous les pays.

Suivant un rapport officiel de la Fédération communiste, la Belgique héberge aujourd'hui cinquante-trois mille de ces réfugiés; douze mille Italiens, onze mille Polonais, douze mille Juifs, mille Hongrois, trois mille Russes, onze mille Tchèques, trois mille Yougoslaves.

D'autre part, continue le rapport, « en cas de guerre, les ouvriers belges étant mobilisés sur le front de bataille, les travailleurs étrangers seront appelés, dans une large mesure, à assurer la production destinée aux armées. Il y a même des sections juridiques composées d'avocats et chargées notamment d'étudier les moyens de combattre les lois et projets de loi qui ne leur sont pas favorables. Ces avocats ont également pour mission d'organiser des campagnes en faveur de militants condamnés et, en général, de conseiller les adhérents.

Or, comme Moscou subsiste et dirige tout ce mouvement et comme Moscou ne regarde ni au crime, ni à l'assassinat, on comprendra que, même sans les romans policiers les plus sensationnels, il puisse y avoir en Belgique un fond de vérité sanglante et criminelle. ...

Pour enrayer la tuberculose

**Achetez dès aujourd'hui
Le timbre antituberculeux**

Les obsèques d'Emile Loubet à Montélimar



LE CORTÈGE FUNÈRE SE RENDANT A L'ÉGLISE (W.W.P.)

**La Marine française
et la Conférence
de Londres**

On n'attendait peut-être pas assez d'importance en France, au problème de la défense sur mer, et cependant l'interruption, en cas de guerre, de nos communications maritimes ferait courir à notre pays un immense danger.

Si la question de notre armement naval ne passionne pas l'opinion publique, c'est sans doute parce qu'elle soulève des difficultés d'ordre technique; toutes ces discussions sur des chiffres de tonnage, sur des types de navires et sur des calibres, de canons nous laissent un peu froids. Nous nous en remettons aux techniciens du sort de résoudre ces problèmes au mieux de nos intérêts, et nous avons raison en un sens, mais quel stimulant ce serait à nos députés à la Conférence de Londres de se sentir soutenus par l'opinion publique alertée et anxieuse.

La France n'attend pas comme le signal de la course aux armements, mais elle veut assurer sa défense; il n'y aura pas de sécurité pour elle, si sa marine n'est pas supérieure à celle de l'Allemagne. « Deux fois d'égalé long cours n'ont jamais empêché un duel », devrait dire à notre plus grand danger, nous avons à redouter à la Conférence de Londres, l'Allemagne appliquant à ses navires les plus récents perfectionnements et ne reculant devant aucune dépense, construisant des unités très supérieures, à déplacement égal, à tout ce qui s'est fait jusqu'ici; c'est ainsi qu'elle a mis sur le chantier un cuirassé, l'*Admiral Scheer*, qu'aucun de nos cuirassés actuels ne pourra lui poursuivre ni combattre en raison de sa vitesse et de la portée de ses canons.

M. Fernand Boverat, qui même courageusement campagne pour la sauvegarde de notre marine et qui s'attache à vulgariser dans d'intéressantes brochures les questions maritimes, écrit que le plus grand danger que nous ayons à redouter à la Conférence de Londres, c'est l'absence d'un chiffre trop bas du nombre de nos croiseurs; seize « croiseurs protégés » sont indispensables à la France.

Le croiseur, c'est l'auxiliaire du cuirassé. De même que le chevalier d'autrefois, lui aussi bardé de fer, allait au combat accompagné de servants, valets et gentilshommes, le cuirassé ne peut rester seul. Trop de missions ont la célérité et surtout le peu de visibilité qui sont indispensables lui demeurent interdites, et d'autre part, le souci de le garantir contre les attaques insidieuses des torpilleurs, nous fait le plus grand danger que nous ayons à redouter à la Conférence de Londres, c'est l'absence de nos croiseurs; seize « croiseurs protégés » sont indispensables à la France.

Le croiseur, c'est l'auxiliaire du cuirassé. De même que le chevalier d'autrefois, lui aussi bardé de fer, allait au combat accompagné de servants, valets et gentilshommes, le cuirassé ne peut rester seul. Trop de missions ont la célérité et surtout le peu de visibilité qui sont indispensables lui demeurent interdites, et d'autre part, le souci de le garantir contre les attaques insidieuses des torpilleurs, nous fait le plus grand danger que nous ayons à redouter à la Conférence de Londres, c'est l'absence de nos croiseurs; seize « croiseurs protégés » sont indispensables à la France.

**L'aviateur Le Brix
fait un récit émouvant
de son raid**

Paris, 26 décembre. — Nous recevons de l'aviateur Le Brix, qui tenta avec Rossi le raid Paris-Saïgon en quatre étapes et qui échoua par suite du mauvais temps, le témoignage suivant:

« Le parcours Paris-Agra a été réussi, bien que nous ayons éprouvé beaucoup de mauvais temps en Tripolitaine. En Egypte et dans les Indes. Nous avons appliqué la méthode de pilotage Rougerie durant plusieurs heures de la nuit, au milieu des nuages et des grains de pluie. Personnellement, je n'ai jamais volé par un temps pareil.

Notre décollage à Benghazi a été acrobatique, le vent soufflant dans le mauvais sens et le terrain étant mou. À Borsorah, le décollage s'est effectué à la tombée de la nuit, en pleine charge. De Jodpur à Agra, nous avons volé en rase motte parmi les collines. L'atterrissage s'est effectué à la tombée de la nuit.

« Le lendemain, il a été impossible de partir, par suite de la violence de la pluie. Enfin, nous avons pu prendre le départ le surlendemain et notre vol fut difficile par suite de l'humidité. L'appareil était resté sans prix.

« Après un excellent décollage à Agra, nous sommes partis pour Saïgon. La visibilité était médiocre, la nuit pénible par suite de la température élevée. A 23 h. 45, nous nous engageâmes dans la vallée de Montélimar. Nous volâmes à une altitude de deux mille mètres, au milieu des montagnes, dans une atmosphère surchauffée, parmi les nuages. Nous descendons malgré le moteur. Devant l'impossibilité de faire demi-tour, nous tournâmes pendant une heure. Notre carburateur contrôleur de vol est en panne. L'avion est terriblement secoué et se trouve soulevé dans une situation tragique. Finalement, nous réussissons à atterrir à Montélimar. Le parachute de Rossi, humide, fonctionnait mal. Le parachute, ouvert par erreur, descend rapidement en vrille. Rossi tombe sur le dos. Le mien a fonctionné d'une façon parfaite. J'ai retrouvé, un peu plus tard, Rossi délirant.

« Quelques indiennes arrivent. Une dernière fois, nous transportons Rossi sur une civière de fortune au village situé à l'entrée de la forêt. Il souffrait beaucoup. Le lendemain j'ai retrouvé l'avion entièrement détruit à dix kilomètres du village.

« Le transport de Rossi a été pénible. Il s'est effectué à bras d'homme, en char à bœufs, vers une large hospitalité. Rossi a été examiné aux Rayons X et la fracture importante de la hanche. Six semaines de soins seront nécessaires. Quant à moi, je n'ai pas une égratignure. Je considère Rossi comme un aïeule formidable, et je suis très surpris. Peu de pilotes auraient fait aussi bien en pareille circonstance.

« Le moral est excellent. Nous avons la consolation d'avoir couvert la distance Paris-Agra en trois jours. Nous sommes prêts à recommencer avec un matériel identique, qui nous a donné toute satisfaction. »

**Le premier « train »
nous apportera 1.149 millions
de dégrèvements**

Paris, 26 décembre. — La Commission des Finances s'est réunie ce matin, sous la présidence de M. Malvy, pour entendre M. Caïrou au sujet des dégrèvements.

Le ministre des Finances a maintenu le chiffre de 1.149 millions arrêté par le Gouvernement pour le premier « train » de dégrèvements sur le tableau des taxes de luxe et sur les impôts sur les traitements et salaires. La Commission a décidé de se réunir de nouveau cet après-midi, à 13 heures.

**Un nouveau discours de M. Briand
sur la politique extérieure**

LA GRACE DE M. LÉON DAUDET

Paris, 26 décembre. — La Chambre a poursuivi, jeudi matin, la discussion générale du budget des Affaires étrangères.

LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE

M. Herriot parle de l'organisation de la Fédération européenne qui devra faire cette année même, aux dires de l'orateur, l'objet d'un projet qu'il faudra réaliser. Cette fédération, déclare par ailleurs M. Herriot, n'a rien d'une fédération politique. Cela la rendrait irréalisable complète. M. Herriot remarque que c'est pour l'Europe un devoir de prudence de s'unir, organisée, sous la direction de la France, pour ne pas se laisser coloniser. L'orateur estime que la France, par la puissance de ses idées de clarification, peut contribuer puissamment à la rénovation de l'Europe européenne tout entière.

M. Herriot constate que l'Angleterre a tendance à offrir une résistance à cette formule d'union par fidélité à la vieille doctrine impériale de Chamberlain. L'Angleterre voudrait rester une Venise immense, dont toutes les mers seraient les canaux; l'organisation douanière européenne ne peut pas continuer à être illogique. La France aura grandement contribué à l'organisation de la paix, si elle fait triompher cette idée. Les répercussions de cette organisation européenne seront immenses dans l'ordre social et intellectuel. La S.D.N. n'a rien à redouter d'une telle initiative. Le projet de la guerre ne sera pas résolu, si on ne voit pas le voir sous sa forme universelle; si on laisse la moindre fissure, la guerre passera.

M. Scapellato. — C'est le côté complexe du problème.

M. Herriot. — Nous ne l'ignorons pas, car nous sommes des réalistes. Ce sentiment de profond réalisme que nous avons proposé à Genève le protocole de cette trinité: arbitrage, sécurité, désarmement, qui associe tous les termes du problème.

M. Herriot conclut.

C'est le rôle de la France d'organiser cette chartre des droits des peuples, qui supprime la paix.

LE PLAN YOUNG ET L'ÉVACUATION DE LA TROISIÈME ZONE RHÉNAINE

M. Louis Dubois souligne les différents questions traitées par l'accord signé par la France le 25 septembre avec l'Allemagne, la Pologne et l'Angleterre. L'évacuation rhénane est subo-

A LA CHAMBRE

**Un nouveau discours de M. Briand
sur la politique extérieure**

Donnée à la question de la Commission des réparations dont il examine le fonctionnement. Il souligne les différences entre le plan Dawes et le plan Young qui vise à la commercialisation de la dette allemande mais ne constitue pas une solution définitive au problème de nos dettes. L'orateur critique la suppression de la Commission des réparations qui dit-il, constituerait un puissant élément de contrôle et de sanctions vis-à-vis de l'Allemagne. Les annuités allemandes réduites aux deux tiers de celles prévues par la Commission des réparations.

M. Tardieu s'étonne du temps que M. Dubois a mis à s'inquiéter alors qu'il avait approuvé les déclarations du président du Conseil à cet égard, et rectifie des inexactitudes sur la question de l'évacuation.

M. Louis Marin rappelle que lorsqu'on a appliqué différents bataillons des troupes d'occupation à la Rhénanie revenant en France, on était parfaitement en droit d'estimer que la France évacuerait la Rhénanie. Ce fut la cause du renversement de M. Briand.

« C'est nous qui avons arrêté cette évacuation, conclut M. Louis Marin.

M. Briand. — Les effets des troupes d'occupation actuelles sont parfaitement identiques aux effets primitifs.

M. Louis Marin. — Les régiments n'ont que deux bataillons au lieu de trois. Je demande qu'on me soumette un tableau des effectifs des troupes à Rhénanie actuellement.

M. Louis Dubois regardant d'un geste inquiet le mobilisation commerciale du plan Young.

M. Tardieu. — Vous avez reconnu vous-même que le plan Dawes n'était qu'un arrangement provisoire qui ne permettait pas de mobilisation.

M. Louis Dubois persiste à dire que la méthode de commercialisation prévue est insuffisante.

INTERVENTION DE M. TARDIEU

M. Tardieu, l'Orateur, fait remarquer à l'orateur qu'il ne peut pas compter de ce qu'il a dit à la tribune de la Chambre, sur la commercialisation de la dette. Puis il dit la voix, M. Tardieu ajoute:

« Si vous croyez avoir raison, il faut le dire. Le Gouvernement qui est à la tête de l'Allemagne, le mois prochain, deux théâtres internationaux de première importance, ne pourra pas dire au moment du décret de clôture, dans l'impressionnisme ou nous sommes ce moment. (Vifs applaudissements à gauche et sur divers bancs à droite et au centre).

Le Gouvernement provoquera un débat avec son scrutin au bout de la réalité de prendre les responsabilités. Il demandera à la Chambre de prendre, elle aussi, ses responsabilités. Il ne faut pas placer le Gouvernement, demain, dans la situation que vous voulez d'avant-hier et d'aujourd'hui où l'on voit des hommes qu'il estime et respecte, venir le critiquer à la tribune après avoir voté pour lui et avoir ainsi donné la confiance qu'ils accordent d'un autre. Le Gouvernement ne veut pas d'une telle situation. (Vifs applaudissements).

J'entends les risques parlementaires de ces paroles, risques parlementaires qui ne concernent pas pour moi, il n'y a qu'un risque, c'est qu'on parle de la tribune de la France sur des questions de cette importance, le Gouvernement le fasse dans l'équilibre et dans l'ambiguïté. (Vifs applaudissements).

M. Louis Dubois. — Je suis parfaitement d'accord avec le Gouvernement. (Exclamations). J'ai simplement voulu attirer l'attention sur certains points particulièrement graves du plan Young.

M. Louis Dubois estime que le plan Young nous lance dans l'inconnu, en supprimant, vis-à-vis de l'Allemagne, tout contrôle et toute garantie.

La suite de la discussion est renvoyée à cet après-midi, à 15 h. 30. La séance est levée à 12 heures.

La séance est reprise à 15 h. 30, sous la présidence de M. Fernand Boverat.

**Un ouvrier belge
à les jambes sectionnées
par un tramway
à Roubaix**

Maintes fois, nous avons souligné le danger de monter sur un tramway en marche. Nous nous en sommes plaints, nous avons demandé que l'on s'occupe de cette question, le Gouvernement le fasse dans l'équilibre et dans l'ambiguïté. (Vifs applaudissements).

M. Louis Dubois. — Je suis parfaitement d'accord avec le Gouvernement. (Exclamations). J'ai simplement voulu attirer l'attention sur certains points particulièrement graves du plan Young.

M. Louis Dubois estime que le plan Young nous lance dans l'inconnu, en supprimant, vis-à-vis de l'Allemagne, tout contrôle et toute garantie.

La suite de la discussion est renvoyée à cet après-midi, à 15 h. 30. La séance est levée à 12 heures.

La séance est reprise à 15 h. 30, sous la présidence de M. Fernand Boverat.

LE DISCOURS DE M. BRIAND

Après diverses interventions, M. Briand monte à la tribune. Il exprime d'abord sa répugnance à venir toujours répéter les grandes lignes de sa politique que la Chambre a tant saluées par de nombreux votes. Inévitablement on revient sur les mêmes questions, pour provoquer de nouveaux votes. Je ne peux donc pas, dit-il, répondre aux mêmes critiques que par les mêmes arguments, il n'y a pas de raison pour que ces controverses persistent sans fin. Il fait valoir qu'en discutant le traité de Locarno la France a en toujours le souci de ne sacrifier aucune petite nation. Ce n'est pas l'habitude de la France. (Vifs applaudissements).

Alors que le traité de Versailles ne pouvait rien comme pacte de garantie pour...

**Le couronnement de la princesse
« Yeux d'Aigle »**



ARLINE BROWN, âgée de 13 ans
qui a gagné le championnat d'honneur au pelé national de repêcher de Toledo et Carr-Perry,
est nommée princesse Ma-Ca-Choo ou « Yeux
d'Aigle » par le chef « Sweet Grass »
de la tribu des Sioux du Dakota. (W.W.P.)